

40	18/06/2019	BE 0847.220.467	49	EUR		
NAT.	Date du dépôt	N°	P.	D.	19205.00410	C 1.1

**COMPTES ANNUELS ET AUTRES DOCUMENTS À  
DÉPOSER EN VERTU DU CODE DES SOCIÉTÉS**

**DONNÉES D'IDENTIFICATION (à la date du dépôt)**

Dénomination: **IRISnet**  
 Forme juridique: Société coopérative à responsabilité limitée  
 Adresse: avenue des Arts N°: 21 Boîte:  
 Code postal: 1000 Commune: Bruxelles  
 Pays Belgique  
 Registre des personnes morales (RPM) - Tribunal de l'entreprise de Bruxelles, francophone  
 Adresse Internet:

Numéro d'entreprise BE 0847.220.467

Date du dépôt de l'acte constitutif ou du document le plus récent mentionnant la date de publication des actes constitutif et modificatif(s) des statuts. 24-04-2015

COMPTES ANNUELS EN EUROS approuvés par l'assemblée générale du 13-06-2019

et relatifs à l'exercice couvrant la période du 01-01-2018 au 31-12-2018

Exercice précédent du 01-01-2017 au 31-12-2017

Les montants relatifs à l'exercice précédent ne sont pas identiques à ceux publiés antérieurement.

Numéros des sections du document normalisé non déposées parce que sans objet:

C 6.1, C 6.2.1, C 6.2.2, C 6.2.4, C 6.2.5, C 6.3.1, C 6.4.1, C 6.4.2, C 6.5.1, C 6.5.2, C 6.12, C 6.17, C 6.18.2, C 9, C 11, C 12, C 13, C 14, C 15, C 16

<p style="text-align: center;"><b>LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES ET DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE</b></p>
--

## LISTE DES ADMINISTRATEURS, GÉRANTS ET COMMISSAIRES

LISTE COMPLÈTE des nom, prénoms, profession, domicile (adresse, numéro, code postal et commune) et fonction au sein de l'entreprise

**VANHEE** Laura

rue Jamar 19  
1060 Saint-Gilles  
BELGIQUE

Début de mandat: 10-01-2017

Fin de mandat: 31-12-2019

Président du Conseil d'Administration

**BOHET** Maurice

rue des Wallons 86  
4000 Liège  
BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2015

Fin de mandat: 31-12-2019

Administrateur

**DESSART** Paul-Marie

rue du Tumulus 33  
1370 Jodoigne  
BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2015

Fin de mandat: 31-12-2019

Administrateur

**DOGOT** Michel

Vieux Chemin 3  
1630 Linkebeek  
BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2015

Fin de mandat: 31-12-2019

Administrateur

**FEULLIEN** Hervé

rue de Montigny 29e  
5380 Fernelmont  
BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2015

Fin de mandat: 31-12-2019

Vice-président du Conseil d'Administration

**VAN DE VOORDE** Tom

boulevard Léopold II 267  
1081 Koekelberg  
BELGIQUE

Début de mandat: 11-05-2016

Fin de mandat: 31-12-2019

Administrateur

**TRABBIA** Michaël

N°	BE 0847.220.467		C 2.1
----	-----------------	--	-------

rue Capouillet 16  
1060 Saint-Gilles  
BELGIQUE

Début de mandat: 06-09-2016

Fin de mandat: 31-12-2019

Administrateur

**DELAUVAUD Médric**

avenue des Campanules 40  
1170 Watermael-Boitsfort  
BELGIQUE

Début de mandat: 01-01-2017

Fin de mandat: 31-12-2019

Administrateur

**PERNEEL Katlijn**

Onderbosstraat 15  
3040 Huldenberg  
BELGIQUE

Début de mandat: 08-11-2016

Fin de mandat: 31-12-2019

Administrateur

**BASTAERTS Yves**

Derrevoortstraat 40  
1760 Roosdaal  
BELGIQUE

Début de mandat: 22-11-2018

Fin de mandat: 13-06-2019

Commissaire du Gouvernement

**RSM INTERAUDIT SCRL (B00091)**

BE 0436.391.122  
Lozenberg 22/2  
1932 Sint-Stevens-Woluwe  
BELGIQUE

Début de mandat: 09-06-2016

Fin de mandat: 13-06-2019

Commissaire

Représenté directement ou indirectement par:

**LAPERAL Luis (A01937)**  
réviseur d'entreprises  
Lozenberg 22/2  
1932 Sint-Stevens-Woluwe  
BELGIQUE

N°	BE 0847.220.467		C 2.2
----	-----------------	--	-------

## DÉCLARATION CONCERNANT UNE MISSION DE VÉRIFICATION OU DE REDRESSEMENT COMPLÉMENTAIRE

L'organe de gestion déclare qu'aucune mission de vérification ou de redressement n'a été confiée à une personne qui n'y est pas autorisée par la loi, en application des articles 34 et 37 de la loi du 22 avril 1999 relative aux professions comptables et fiscales.

Les comptes annuels n'ont pas été vérifiés ou corrigés par un expert-comptable externe, par un réviseur d'entreprises qui n'est pas le commissaire.

Dans l'affirmative, sont mentionnés dans le tableau ci-dessous: les nom, prénoms, profession et domicile; le numéro de membre auprès de son institut et la nature de la mission:

- A. La tenue des comptes de l'entreprise\*,
- B. L'établissement des comptes annuels\*,
- C. La vérification des comptes annuels et/ou
- D. Le redressement des comptes annuels.

Si des missions visées sous A. ou sous B. ont été accomplies par des comptables agréés ou par des comptables-fiscalistes agréés, peuvent être mentionnés ci-après: les nom, prénoms, profession et domicile de chaque comptable agréé ou comptable-fiscaliste agréé et son numéro de membre auprès de l'Institut Professionnel des Comptables et Fiscalistes agréés ainsi que la nature de sa mission.

## COMPTES ANNUELS

### BILAN APRÈS RÉPARTITION

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>ACTIF</b>				
<b>FRAIS D'ÉTABLISSEMENT</b>	6.1	20		
<b>ACTIFS IMMOBILISÉS</b>		21/28	<b><u>17.539.285</u></b>	<b><u>15.742.811</u></b>
<b>Immobilisations incorporelles</b>	6.2	21	<b>484.162</b>	<b>261.409</b>
<b>Immobilisations corporelles</b>	6.3	22/27	<b>17.054.147</b>	<b>15.480.427</b>
Terrains et constructions		22		
Installations, machines et outillage		23	12.725.804	11.963.246
Mobilier et matériel roulant		24	4.005.019	3.392.435
Location-financement et droits similaires		25	309.645	41.649
Autres immobilisations corporelles		26	13.679	43.936
Immobilisations en cours et acomptes versés		27		39.161
<b>Immobilisations financières</b>	6.4/6.5.1	28	<b>975</b>	<b>975</b>
Entreprises liées	6.15	280/1		
Participations		280		
Créances		281		
Entreprises avec lesquelles il existe un lien de participation	6.15	282/3		
Participations		282		
Créances		283		
Autres immobilisations financières		284/8	975	975
Actions et parts		284		
Créances et cautionnements en numéraire		285/8	975	975
<b>ACTIFS CIRCULANTS</b>		29/58	<b><u>32.139.037</u></b>	<b><u>23.258.115</u></b>
<b>Créances à plus d'un an</b>		29		
Créances commerciales		290		
Autres créances		291		
<b>Stocks et commandes en cours d'exécution</b>		3	<b>2.287.145</b>	<b>1.796.264</b>
Stocks		30/36	407.355	178.324
Approvisionnements		30/31		
En-cours de fabrication		32		
Produits finis		33		
Marchandises		34	407.355	178.324
Immeubles destinés à la vente		35		
Acomptes versés		36		
Commandes en cours d'exécution		37	1.879.790	1.617.940
<b>Créances à un an au plus</b>		40/41	<b>10.491.885</b>	<b>17.842.656</b>
Créances commerciales		40	10.400.384	17.702.482
Autres créances		41	91.502	140.174
<b>Placements de trésorerie</b>	6.5.1/6.6	50/53	<b>422.410</b>	<b>422.321</b>
Actions propres		50		
Autres placements		51/53	422.410	422.321
<b>Valeurs disponibles</b>		54/58	<b>17.243.501</b>	<b>2.156.194</b>
<b>Comptes de régularisation</b>	6.6	490/1	<b>1.694.095</b>	<b>1.040.680</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>		20/58	<b>49.678.322</b>	<b>39.000.926</b>

N°	BE 0847.220.467	C 3.2
----	-----------------	-------

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>PASSIF</b>				
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
<b>Capital</b>	6.7.1	10/15	<b>16.548.940</b>	<b>14.339.621</b>
Capital souscrit		10	<b>12.251.100</b>	<b>12.251.100</b>
Capital non appelé		100	12.251.100	12.251.100
<b>Primes d'émission</b>		101		
<b>Plus-values de réévaluation</b>		11		
<b>Réserves</b>		12		
Réserve légale		13	<b>1.225.110</b>	<b>1.225.110</b>
Réserves indisponibles		130	1.225.110	1.225.110
Pour actions propres		131		
Autres		1310		
Réserves immunisées		1311		
Réserves disponibles		132		
<b>Bénéfice (Perte) reporté(e)</b>		133		
<b>Subsides en capital</b>		14	<b>3.072.730</b>	<b>863.411</b>
<b>Avance aux associés sur répartition de l'actif net</b>		15		
<b>PROVISIONS ET IMPÔTS DIFFÉRÉS</b>		19		
<b>Provisions pour risques et charges</b>		16	<b>25.000</b>	<b>20.000</b>
Pensions et obligations similaires		160/5	<b>25.000</b>	<b>20.000</b>
Charges fiscales		160		
Grosses réparations et gros entretien		161		
Obligations environnementales		162		
Autres risques et charges	6.8	163		
<b>Impôts différés</b>		164/5	25.000	20.000
<b>DETTES</b>		168		
<b>Dettes à plus d'un an</b>	6.9	17/49	<b>33.104.381</b>	<b>24.641.305</b>
Dettes financières		17	<b>525.221</b>	<b>440.000</b>
Emprunts subordonnés		170/4	525.221	440.000
Emprunts obligataires non subordonnés		170		
Dettes de location-financement et dettes assimilées		171		
Etablissements de crédit		172	195.221	
Autres emprunts		173		
Dettes commerciales		174	330.000	440.000
Fournisseurs		175		
Effets à payer		1750		
Acomptes reçus sur commandes		1751		
Autres dettes		176		
<b>Dettes à un an au plus</b>	6.9	178/9	<b>22.213.824</b>	<b>12.577.101</b>
Dettes à plus d'un an échéant dans l'année		42	158.506	
Dettes financières		43		1.900.000
Etablissements de crédit		430/8		1.900.000
Autres emprunts		439		
Dettes commerciales		44	17.573.099	8.553.226
Fournisseurs		440/4	17.573.099	8.553.226
Effets à payer		441		
Acomptes reçus sur commandes		46	2.201.611	1.292.494
Dettes fiscales, salariales et sociales	6.9	45	2.080.609	731.381
Impôts		450/3	1.734.306	480.985
Rémunérations et charges sociales		454/9	346.303	250.396
Autres dettes		47/48	200.000	100.000
<b>Comptes de régularisation</b>	6.9	492/3	<b>10.365.336</b>	<b>11.624.204</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>		10/49	<b>49.678.322</b>	<b>39.000.926</b>

## COMPTE DE RÉSULTATS

	Ann.	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Ventes et prestations</b>		70/76A	<b>36.918.343</b>	<b>22.620.417</b>
Chiffre d'affaires	6.10	70	36.327.190	20.665.560
En-cours de fabrication, produits finis et commandes en cours d'exécution: augmentation (réduction) (+)/(-)		71	261.850	1.617.940
Production immobilisée		72	227.739	132.100
Autres produits d'exploitation	6.10	74	101.564	204.818
Produits d'exploitation non récurrents	6.12	76A		
<b>Coût des ventes et des prestations</b>		60/66A	<b>33.466.004</b>	<b>20.721.957</b>
Approvisionnements et marchandises		60	25.373.845	13.581.429
Achats		600/8	25.602.876	13.479.564
Stocks: réduction (augmentation) (+)/(-)		609	-229.031	101.865
Services et biens divers		61	3.200.189	3.242.099
Rémunérations, charges sociales et pensions (+)/(-)	6.10	62	2.457.485	2.010.940
Amortissements et réductions de valeur sur frais d'établissement, sur immobilisations incorporelles et corporelles		630	2.424.190	1.873.009
Réductions de valeur sur stocks, sur commandes en cours d'exécution et sur créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)	6.10	631/4		-8.782
Provisions pour risques et charges: dotations (utilisations et reprises) (+)/(-)	6.10	635/8	5.000	20.000
Autres charges d'exploitation	6.10	640/8	5.295	3.261
Charges d'exploitation portées à l'actif au titre de frais de restructuration (-)		649		
Charges d'exploitation non récurrentes	6.12	66A		
<b>Bénéfice (Perte) d'exploitation (+)/(-)</b>		9901	<b>3.452.339</b>	<b>1.898.460</b>
<b>Produits financiers</b>		75/76B	<b>6.556</b>	<b>160</b>
Produits financiers récurrents		75	6.556	160
Produits des immobilisations financières		750	150	
Produits des actifs circulants		751	127	127
Autres produits financiers	6.11	752/9	6.279	33
Produits financiers non récurrents	6.12	76B		
<b>Charges financières</b>		65/66B	<b>45.866</b>	<b>54.843</b>
Charges financières récurrentes	6.11	65	45.866	54.843
Charges des dettes		650	27.678	27.917
Réductions de valeur sur actifs circulants autres que stocks, commandes en cours et créances commerciales: dotations (reprises) (+)/(-)		651		
Autres charges financières		652/9	18.189	26.926
Charges financières non récurrentes	6.12	66B		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice avant impôts (+)/(-)</b>		9903	<b>3.413.029</b>	<b>1.843.777</b>
<b>Prélèvements sur les impôts différés</b>		780		
<b>Transfert aux impôts différés</b>		680		
<b>Impôts sur le résultat (+)/(-)</b>	6.13	67/77	<b>1.003.710</b>	<b>644.810</b>
Impôts		670/3	1.008.640	648.894
Régularisations d'impôts et reprises de provisions fiscales		77	4.930	4.085
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice (+)/(-)</b>		9904	<b>2.409.319</b>	<b>1.198.967</b>
<b>Prélèvements sur les réserves immunisées</b>		789		
<b>Transfert aux réserves immunisées</b>		689		
<b>Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter (+)/(-)</b>		9905	<b>2.409.319</b>	<b>1.198.967</b>

## AFFECTATIONS ET PRÉLÈVEMENTS

	Codes	Exercice	Exercice précédent	
<b>Bénéfice (Perte) à affecter</b>	(+)(-)	9906	<b>3.272.730</b>	<b>1.198.967</b>
Bénéfice (Perte) de l'exercice à affecter	(+)(-)	9905	2.409.319	1.198.967
Bénéfice (Perte) reporté(e) de l'exercice précédent	(+)(-)	14P	863.411	
<b>Prélèvements sur les capitaux propres</b>		791/2		
sur le capital et les primes d'émission		791		
sur les réserves		792		
<b>Affectations aux capitaux propres</b>		691/2		<b>235.556</b>
au capital et aux primes d'émission		691		
à la réserve légale		6920		235.556
aux autres réserves		6921		
<b>Bénéfice (Perte) à reporter</b>	(+)(-)	14	<b>3.072.730</b>	<b>863.411</b>
<b>Intervention d'associés dans la perte</b>		794		
<b>Bénéfice à distribuer</b>		694/7	<b>200.000</b>	<b>100.000</b>
Rémunération du capital		694	200.000	100.000
Administrateurs ou gérants		695		
Employés		696		
Autres allocataires		697		



**ANNEXE**  
**ETAT DES IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

**CONCESSIONS, BREVETS, LICENCES, SAVOIR-FAIRE,  
MARQUES ET DROITS SIMILAIRES**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8052P	XXXXXXXXXXX	<b>962.709</b>
8022	351.502	
8032		
8042	25.400	
8052	<b>1.339.611</b>	
8122P	XXXXXXXXXXX	<b>701.300</b>
8072	154.148	
8082		
8092		
8102		
8112		
8122	<b>855.449</b>	
211	<b>484.162</b>	

**ETAT DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES**
**INSTALLATIONS, MACHINES ET OUTILLAGE**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192P	XXXXXXXXXX	<b>16.024.113</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8162	1.710.964	
Cessions et désaffectations	8172		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8182	13.761	
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8192	<b>17.748.837</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8212		
Acquises de tiers	8222		
Annulées	8232		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8242		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8252		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322P	XXXXXXXXXX	<b>4.060.866</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8272	962.167	
Repris	8282		
Acquis de tiers	8292		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8302		
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8312		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8322	<b>5.023.033</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	23	<b>12.725.804</b>	

N°	BE 0847.220.467	C 6.3.3
----	-----------------	---------

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>MOBILIER ET MATÉRIEL ROULANT</b>			
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193P	XXXXXXXXXXXX	<b>5.188.319</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8163	1.772.573	
Cessions et désaffectations	8173	2.888	
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8183		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8193	<b>6.958.005</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8213		
Acquises de tiers	8223		
Annulées	8233		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8243		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8253		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323P	XXXXXXXXXXXX	<b>1.795.884</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8273	1.157.920	
Repris	8283		
Acquis de tiers	8293		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8303	818	
Transférés d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8313		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8323	<b>2.952.986</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	24	<b>4.005.019</b>	

N°	BE 0847.220.467	C 6.3.4
----	-----------------	---------

## LOCATION-FINANCEMENT ET DROITS SIMILAIRES

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8194P	XXXXXXXXXXXX	<b>287.939</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions, y compris la production immobilisée	8164	383.376	
Cessions et désaffectations	8174		
Transferts d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8184		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8194	<b>671.316</b>	
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8254P	XXXXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8214		
Acquises de tiers	8224		
Annulées	8234		
Transférées d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8244		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8254		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8324P	XXXXXXXXXXXX	<b>246.290</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actés	8274	115.380	
Repris	8284		
Acquis de tiers	8294		
Annulés à la suite de cessions et désaffectations	8304		
Transférés d'une rubrique à une autre (+)/(-)	8314		
<b>Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8324	<b>361.670</b>	
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	25	<b>309.645</b>	
<b>DONT</b>			
<b>Terrains et constructions</b>	250		
<b>Installations, machines et outillage</b>	251		
<b>Mobilier et matériel roulant</b>	252	<b>309.645</b>	

N°	BE 0847.220.467	C 6.3.5
----	-----------------	---------

### AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8195P	XXXXXXXXXXXX	150.118

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

8165 4.318

Cessions et désaffectations

8175

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8185

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

8195 154.436

**Plus-values au terme de l'exercice**

8255P XXXXXXXXXXXX

**Mutations de l'exercice**

Actées

8215

Acquises de tiers

8225

Annulées

8235

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8245

**Plus-values au terme de l'exercice**

8255

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8325P XXXXXXXXXXXX 106.182

**Mutations de l'exercice**

Actés

8275 34.575

Repris

8285

Acquis de tiers

8295

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

8305

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

8315

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

8325 140.757

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

26 13.679

**IMMOBILISATIONS EN COURS ET ACOMPTES VERSÉS**

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Acquisitions, y compris la production immobilisée

Cessions et désaffectations

Transferts d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Valeur d'acquisition au terme de l'exercice**

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actées

Acquises de tiers

Annulées

Transférées d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Plus-values au terme de l'exercice**

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**Mutations de l'exercice**

Actés

Repris

Acquis de tiers

Annulés à la suite de cessions et désaffectations

Transférés d'une rubrique à une autre

(+)/(-)

**Amortissements et réductions de valeur au terme de l'exercice**

**VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE**

Codes	Exercice	Exercice précédent
8196P	XXXXXXXXXXXX	39.161
8166		
8176		
8186	-39.161	
8196		
8256P	XXXXXXXXXXXX	
8216		
8226		
8236		
8246		
8256		
8326P	XXXXXXXXXXXX	
8276		
8286		
8296		
8306		
8316		
8326		
27		

**ETAT DES IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES**
**AUTRES ENTREPRISES - PARTICIPATIONS, ACTIONS ET PARTS**

	Codes	Exercice	Exercice précédent
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8393P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Acquisitions	8363		
Cessions et retraits	8373		
Transferts d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8383		
<b>Valeur d'acquisition au terme de l'exercice</b>	8393		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8453P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8413		
Acquises de tiers	8423		
Annulées	8433		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8443		
<b>Plus-values au terme de l'exercice</b>	8453		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8523P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Actées	8473		
Reprises	8483		
Acquises de tiers	8493		
Annulées à la suite de cessions et retraits	8503		
Transférées d'une rubrique à une autre	(+)/(-) 8513		
<b>Réductions de valeur au terme de l'exercice</b>	8523		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8553P	XXXXXXXXXX	
<b>Mutations de l'exercice</b>	(+)/(-) 8543		
<b>Montants non appelés au terme de l'exercice</b>	8553		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	284		
<b>AUTRES ENTREPRISES - CRÉANCES</b>			
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	285/8P	<u>XXXXXXXXXX</u>	<b>975</b>
<b>Mutations de l'exercice</b>			
Additions	8583		
Remboursements	8593		
Réductions de valeur actées	8603		
Réductions de valeur reprises	8613		
Différences de change	(+)/(-) 8623		
Autres	(+)/(-) 8633		
<b>VALEUR COMPTABLE NETTE AU TERME DE L'EXERCICE</b>	285/8	<b>975</b>	
<b>RÉDUCTIONS DE VALEUR CUMULÉES SUR CRÉANCES AU TERME DE L'EXERCICE</b>	8653		

## PLACEMENTS DE TRÉSORERIE ET COMPTES DE RÉGULARISATION DE L'ACTIF

### PLACEMENTS DE TRÉSORERIE - AUTRES PLACEMENTS

#### Actions, parts et placements autres que placements à revenu fixe

Actions et parts - Valeur comptable augmentée du montant non appelé

Actions et parts - Montant non appelé

Métaux précieux et œuvres d'art

#### Titres à revenu fixe

Titres à revenu fixe émis par des établissements de crédit

#### Comptes à terme détenus auprès des établissements de crédit

Avec une durée résiduelle ou de préavis

d'un mois au plus

de plus d'un mois à un an au plus

de plus d'un an

#### Autres placements de trésorerie non repris ci-avant

Codes	Exercice	Exercice précédent
51		
8681		
8682		
8683		
52		
8684		
53	<b>422.410</b>	<b>422.321</b>
8686	422.410	422.321
8687		
8688		
8689		

### COMPTES DE RÉGULARISATION

#### Ventilation de la rubrique 490/1 de l'actif si celle-ci représente un montant important

490000 : charges à reporter frais généraux

490210 : charges à reporter iru loc dark fiber

490240 : charges à reporter overcapacity

490300 : charges à reporter licences uc

490305 : charges à reporter maintenance uc

490325 : charges à reporter maintenance noc

490430 : charges à reporter vprb

490360 : charges à reporter anpr

490420 : charges à reporter lan

490425 : charges à reporter maintenance lan

490430 : charges à reporter matériel vprb

490475 : charges à reporter wifi.brussels

490480 : charges à reporter paiement cost

490490 : charges à reporter consulting

490830 : charges à reporter maintenance interne

491000 : produits à recevoir (int. créd.)

490460 : charges à reporter anpr

Exercice
221.220
5.464
214.200
26.924
20.191
46.866
597
5.816
1.513
364.503
723.234
93
3.486
4.489
12.968
32
42.501



N°	BE 0847.220.467	C 6.7.1
----	-----------------	---------

## ETAT DU CAPITAL ET STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT

### ETAT DU CAPITAL

#### Capital social

Capital souscrit au terme de l'exercice

Capital souscrit au terme de l'exercice

Codes	Exercice	Exercice précédent
100P	XXXXXXXXXX	12.251.100
100	12.251.100	

Modifications au cours de l'exercice

Représentation du capital

Catégories d'actions

Parts sociales

Partie variable

Actions nominatives

Actions dématérialisées

Codes	Montants	Nombre d'actions
	12.250.000	1.225.000
	1.100	110
8702	XXXXXXXXXX	1.225.110
8703	XXXXXXXXXX	

#### Capital non libéré

Capital non appelé

Capital appelé, non versé

Actionnaires redevables de libération

Codes	Montant non appelé	Montant appelé non versé
101		XXXXXXXXXX
8712	XXXXXXXXXX	

#### Actions propres

Détenues par la société elle-même

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

Détenues par ses filiales

Montant du capital détenu

Nombre d'actions correspondantes

#### Engagement d'émission d'actions

Suite à l'exercice de droits de conversion

Montant des emprunts convertibles en cours

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

Suite à l'exercice de droits de souscription

Nombre de droits de souscription en circulation

Montant du capital à souscrire

Nombre maximum correspondant d'actions à émettre

#### Capital autorisé non souscrit

Codes	Exercice
8721	
8722	
8731	
8732	
8740	
8741	
8742	
8745	
8746	
8747	
8751	

#### Parts non représentatives du capital

Répartition

Nombre de parts

Nombre de voix qui y sont attachées

Ventilation par actionnaire

Nombre de parts détenues par la société elle-même

Nombre de parts détenues par les filiales

Codes	Exercice
8761	
8762	
8771	
8781	

N°	BE 0847.220.467	C 6.7.2
----	-----------------	---------

## STRUCTURE DE L'ACTIONNARIAT DE L'ENTREPRISE À LA DATE DE CLÔTURE DE SES COMPTES

telle qu'elle résulte des déclarations reçues par l'entreprise en vertu du Code des sociétés, art. 631 §2 et art. 632 §2; de la loi du 2 mai 2007 relative à la publicité des participations importantes, art. 14 alinéa 4; de l'arrêté royal du 21 août 2008 fixant les règles complémentaires applicables à certains systèmes multilatéraux de négociation, art. 5.

DÉNOMINATION des personnes détenant des droits sociaux dans la société, avec mention de L'ADRESSE (du siège statutaire pour les personnes morales) et pour les entreprises de droit belge, mention du NUMÉRO D'ENTREPRISE	Droits sociaux détenus			
	Nature	Nombre de droits de vote		%
		Attachés à des titres	Non liés à des titres	
MRBC BE 0233.884.123 boulevard du Jardin Botanique 20 1000 Bruxelles <b>BELGIQUE</b>	parts sociales	650.000		53,06
ORANGE BE 0456.810.810 avenue du Bourget 3 1140 Evere <b>BELGIQUE</b>	parts sociales	345.000		28,16
CIRB BE 0460.081.391 avenue des Arts 21 1000 Bruxelles <b>BELGIQUE</b>	parts sociales	230.000		18,78

N°	BE 0847.220.467		C 6.8
----	-----------------	--	-------

**PROVISIONS POUR AUTRES RISQUES ET CHARGES**

**VENTILATION DE LA RUBRIQUE 164/5 DU PASSIF SI CELLE-CI REPRÉSENTE UN MONTANT IMPORTANT**

honoraires avocat litige fibreworx

Exercice
25.000

**ETAT DES DETTES ET COMPTES DE RÉGULARISATION DU PASSIF**
**VENTILATION DES DETTES À L'ORIGINE À PLUS D'UN AN, EN FONCTION DE LEUR DURÉE RÉSIDUELLE**
**Dettes à plus d'un an échéant dans l'année**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8801	158.506
Emprunts subordonnés	8811	
Emprunts obligataires non subordonnés	8821	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8831	158.506
Etablissements de crédit	8841	
Autres emprunts	8851	
Dettes commerciales	8861	
Fournisseurs	8871	
Effets à payer	8881	
Acomptes reçus sur commandes	8891	
Autres dettes	8901	
<b>Total des dettes à plus d'un an échéant dans l'année</b>	<b>42</b>	<b>158.506</b>

**Dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir**

Dettes financières	8802	525.221
Emprunts subordonnés	8812	
Emprunts obligataires non subordonnés	8822	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8832	195.221
Etablissements de crédit	8842	
Autres emprunts	8852	330.000
Dettes commerciales	8862	
Fournisseurs	8872	
Effets à payer	8882	
Acomptes reçus sur commandes	8892	
Autres dettes	8902	
<b>Total des dettes ayant plus d'un an mais 5 ans au plus à courir</b>	<b>8912</b>	<b>525.221</b>

**Dettes ayant plus de 5 ans à courir**

Dettes financières	8803	
Emprunts subordonnés	8813	
Emprunts obligataires non subordonnés	8823	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8833	
Etablissements de crédit	8843	
Autres emprunts	8853	
Dettes commerciales	8863	
Fournisseurs	8873	
Effets à payer	8883	
Acomptes reçus sur commandes	8893	
Autres dettes	8903	
<b>Total des dettes ayant plus de 5 ans à courir</b>	<b>8913</b>	

**DETTES GARANTIES**
**Dettes garanties par les pouvoirs publics belges**

	Codes	Exercice
Dettes financières	8921	
Emprunts subordonnés	8931	
Emprunts obligataires non subordonnés	8941	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	8951	
Etablissements de crédit	8961	
Autres emprunts	8971	
Dettes commerciales	8981	
Fournisseurs	8991	
Effets à payer	9001	
Acomptes reçus sur commandes	9011	
Dettes salariales et sociales	9021	
Autres dettes	9051	
<b>Total des dettes garanties par les pouvoirs publics belges</b>	<b>9061</b>	

N°	BE 0847.220.467	C 6.9
----	-----------------	-------

**Dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise**

Dettes financières	
Emprunts subordonnés	
Emprunts obligataires non subordonnés	
Dettes de location-financement et dettes assimilées	
Etablissements de crédit	
Autres emprunts	
Dettes commerciales	
Fournisseurs	
Effets à payer	
Acomptes reçus sur commandes	
Dettes fiscales, salariales et sociales	
Impôts	
Rémunérations et charges sociales	
Autres dettes	
<b>Total des dettes garanties par des sûretés réelles constituées ou irrévocablement promises sur les actifs de l'entreprise</b>	

Codes	Exercice
8922	353.727
8932	
8942	
8952	353.727
8962	
8972	
8982	
8992	
9002	
9012	
9022	
9032	
9042	
9052	
9062	<b>353.727</b>

**DETTES FISCALES, SALARIALES ET SOCIALES**

<b>Impôts</b>	
Dettes fiscales échues	
Dettes fiscales non échues	
Dettes fiscales estimées	
<b>Rémunérations et charges sociales</b>	
Dettes échues envers l'Office National de Sécurité Sociale	
Autres dettes salariales et sociales	

Codes	Exercice
9072	
9073	1.734.306
450	
9076	
9077	346.303

**COMPTES DE RÉGULARISATION**

**Ventilation de la rubrique 492/3 du passif si celle-ci représente un montant important**

492000 : charges à imputer frais généraux	12.304
493000 : produits à reporter	18.412
493201/202 : produits à reporter setup fiber	304.225
493203/204 : produits à reporter setup ftts	2.959.752
493205/206 : produits à reporter securisation	867.800
493240/241 : produits à reporter overcapacity	521.533
493320 : produits à reporter maintenance	23.533
493330 : produits à reporter vprb	525.000
493360 : produits à reporter anpr	322.153
493370 : produits à reporter wifi.brussels	61.108
493420 : produits à reporter matériel lan	258.000
493425 : produits à reporter maintenance lan	115.808
493430 : produits à reporter matériel vprb	263.002
493431/432 : produits à reporter setup vprb	1.430.296
493461/462 : produits à reporter setup anpr	2.665.615
493470 : produits à reporter wifi.brussels	4.794
493490 : produits à reporter consulting	12.000

N°	BE 0847.220.467	C 6.10
----	-----------------	--------

## RÉSULTATS D'EXPLOITATION

### PRODUITS D'EXPLOITATION

#### Chiffre d'affaires net

Ventilation par catégorie d'activité

Users/sites

29.857.500

14.584.455

Services régionaux dédiés : ffts-vprb-anpr-wifi.brussels-  
securisation

6.315.417

5.875.537

Others

154.273

205.567

Ventilation par marché géographique

#### Autres produits d'exploitation

Subsides d'exploitation et montants compensatoires obtenus des  
pouvoirs publics

740

8.943

136.270

### CHARGES D'EXPLOITATION

#### Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

Nombre total à la date de clôture

9086

25

23

Effectif moyen du personnel calculé en équivalents temps plein

9087

26,5

22,4

Nombre d'heures effectivement prestées

9088

43.619

37.438

#### Frais de personnel

Rémunérations et avantages sociaux directs

620

1.719.285

1.471.758

Cotisations patronales d'assurances sociales

621

432.947

376.548

Primes patronales pour assurances extralégales

622

129.167

105.120

Autres frais de personnel

623

176.086

57.514

Pensions de retraite et de survie

624

#### Provisions pour pensions et obligations similaires

Dotations (utilisations et reprises)

(+)/(-)

635

#### Réductions de valeur

Sur stocks et commandes en cours

Actées

9110

Reprises

9111

8.782

Sur créances commerciales

Actées

9112

Reprises

9113

#### Provisions pour risques et charges

Constitutions

9115

18.864

20.000

Utilisations et reprises

9116

13.864

#### Autres charges d'exploitation

Impôts et taxes relatifs à l'exploitation

640

3.725

3.261

Autres

641/8

1.569

#### Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise

Nombre total à la date de clôture

9096

Nombre moyen calculé en équivalents temps plein

9097

Nombre d'heures effectivement prestées

9098

Frais pour l'entreprise

617

## RÉSULTATS FINANCIERS

### PRODUITS FINANCIERS RÉCURRENTS

#### Autres produits financiers

Subsides accordés par les pouvoirs publics et imputés au compte de résultats

Subsides en capital

Subsides en intérêts

Ventilation des autres produits financiers

Escomptes

Différences de paiement

Codes	Exercice	Exercice précédent
9125		
9126		
	5.948	
	332	33
<b>CHARGES FINANCIÈRES RÉCURRENTES</b>		
<b>Amortissement des frais d'émission d'emprunts</b>		
6501		
<b>Intérêts portés à l'actif</b>		
6503		
<b>Réductions de valeur sur actifs circulants</b>		
Actées		
6510		
Reprises		
6511		
<b>Autres charges financières</b>		
Montant de l'escompte à charge de l'entreprise sur la négociation de créances		
653		
<b>Provisions à caractère financier</b>		
Dotations		
6560		
Utilisations et reprises		
6561		
<b>Ventilation des autres charges financières</b>		
Frais bancaires		
	821	5.223
Commissions bancaires		
	16.875	19.230
Intérêts de retard divers		
	389	2.472
Différences de paiement		
	104	1

## IMPÔTS ET TAXES

### IMPÔTS SUR LE RÉSULTAT

#### Impôts sur le résultat de l'exercice

Impôts et précomptes dus ou versés

Excédent de versements d'impôts ou de précomptes porté à l'actif

Suppléments d'impôts estimés

#### Impôts sur le résultat d'exercices antérieurs

Suppléments d'impôts dus ou versés

Suppléments d'impôts estimés ou provisionnés

#### Principales sources de disparités entre le bénéfice avant impôts, exprimé dans les comptes, et le bénéfice taxable estimé

DNA + exo pp + quotité dna voiture

Intérêts notionnels

Codes	Exercice
9134	<b>1.008.640</b>
9135	1.045.038
9136	36.398
9137	
9138	
9139	
9140	
	103.815
	-106.974

#### Incidence des résultats non récurrents sur le montant des impôts sur le résultat de l'exercice

Exercice

#### Sources de latences fiscales

Latences actives

Pertes fiscales cumulées, déductibles des bénéfices taxables ultérieurs

Autres latences actives

Latences passives

Ventilation des latences passives

Codes	Exercice
9141	
9142	
9144	

### TAXES SUR LA VALEUR AJOUTÉE ET IMPÔTS À CHARGE DE TIERS

#### Taxes sur la valeur ajoutée, portées en compte

A l'entreprise (déductibles)

Par l'entreprise

#### Montants retenus à charge de tiers, au titre de

Précompte professionnel

Précompte mobilier

Codes	Exercice	Exercice précédent
9145	5.514.839	4.293.868
9146	8.327.597	6.378.191
9147	521.660	441.553
9148	21.552	



**DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN**

**GARANTIES PERSONNELLES CONSTITUÉES OU IRRÉVOCABLEMENT PROMISES PAR L'ENTREPRISE POUR SÛRETÉ DE DETTES OU D'ENGAGEMENTS DE TIERS**

**Dont**

- Effets de commerce en circulation endossés par l'entreprise
- Effets de commerce en circulation tirés ou avalisés par l'entreprise
- Montant maximum à concurrence duquel d'autres engagements de tiers sont garantis par l'entreprise

**GARANTIES RÉELLES**

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de l'entreprise**

- Hypothèques
  - Valeur comptable des immeubles grevés
  - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

**Garanties réelles constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise sur ses actifs propres pour sûreté de dettes et engagements de tiers**

- Hypothèques
  - Valeur comptable des immeubles grevés
  - Montant de l'inscription
- Gages sur fonds de commerce - Montant de l'inscription
- Gages sur d'autres actifs - Valeur comptable des actifs gagés
- Sûretés constituées sur actifs futurs - Montant des actifs en cause

**BIENS ET VALEURS DÉTENUS PAR DES TIERS EN LEUR NOM MAIS AUX RISQUES ET PROFITS DE L'ENTREPRISE, S'ILS NE SONT PAS PORTÉS AU BILAN**

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS D'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS**

**ENGAGEMENTS IMPORTANTS DE CESSION D'IMMOBILISATIONS**

**MARCHÉ À TERME**

- Marchandises achetées (à recevoir)
- Marchandises vendues (à livrer)
- Devises achetées (à recevoir)
- Devises vendues (à livrer)

**ENGAGEMENTS RÉSULTANT DE GARANTIES TECHNIQUES ATTACHÉES À DES VENTES OU PRESTATIONS DÉJÀ EFFECTUÉES**

Codes	Exercice
9149	
9150	
9151	
9153	
9161	
9171	
9181	
9191	309.645
9201	
9162	
9172	
9182	
9192	
9202	
9213	
9214	
9215	
9216	

Exercice

N°	BE 0847.220.467	C 6.14
----	-----------------	--------

**MONTANT, NATURE ET FORME DES LITIGES ET AUTRES ENGAGEMENTS IMPORTANTS**

Exercice

**RÉGIMES COMPLÉMENTAIRES DE PENSION DE RETRAITE OU DE SURVIE INSTAURÉS AU PROFIT DU PERSONNEL OU DES DIRIGEANTS**

**Description succincte**

Le régime de prévoyance extralégale en vue de la retraite et du décès prématuré repose sur l'A.R. du 14 mai 1969. La gestion et la couverture des risques de cette assurance sont confiées à la BALOISE. L'objet du règlement est de constituer au profit des employés un capital décès en cas de vie à l'âge de la retraite ou un capital en cas de décès au profit du bénéficiaire survivant.

**Mesures prises pour en couvrir la charge**

La charge financière découlant de ce règlement est couverte par des cotisations mensuelles, calculées sur base des appointements bruts du mois à partir duquel l'agent a bénéficié du règlement. Elles sont modifiées une fois l'an, compte tenu de l'évolution des rémunérations. Les cotisations sont supportées à la fois par l'employé et la société. Sur base des derniers décomptes qui ont été communiquée par l'assurance, les obligations financières de l'entreprise sont respectées.

**PENSIONS DONT LE SERVICE INCOMBE À L'ENTREPRISE ELLE-MÊME**

**Montant estimé des engagements résultant de prestations déjà effectuées**

Bases et méthodes de cette estimation

Code	Exercice
9220	

**NATURE ET IMPACT FINANCIER DES ÉVÈNEMENTS SIGNIFICATIFS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE, NON PRIS EN COMPTE DANS LE BILAN OU LE COMPTE DE RÉSULTATS**

Exercice

**ENGAGEMENTS D'ACHAT OU DE VENTE DONT LA SOCIÉTÉ DISPOSE COMME ÉMETTEUR D'OPTIONS DE VENTE OU D'ACHAT**

Exercice

**NATURE, OBJECTIF COMMERCIAL ET CONSÉQUENCES FINANCIÈRES DES OPÉRATIONS NON INSCRITES AU BILAN**

A condition que les risques ou les avantages découlant de ces opérations soient significatifs et dans la mesure où la divulgation des risques ou avantages soit nécessaire pour l'appréciation de la situation financière de la société

Exercice

**AUTRES DROITS ET ENGAGEMENTS HORS BILAN DONT CEUX NON SUSCEPTIBLES D'ÊTRE QUANTIFIÉS**

Tiers constitutants de garanties pour compte de l'entreprise chez BNP Paribas Fortis :

Exercice

N°	BE 0847.220.467		C 6.14
----	-----------------	--	--------

- performance Bond
- performance Bond

Exercice
1.000.000
50.000

**RELATIONS AVEC LES ENTREPRISES LIÉES, LES ENTREPRISES ASSOCIÉES ET LES AUTRES ENTREPRISES AVEC LESQUELLES IL EXISTE UN LIEN DE PARTICIPATION**

**ENTREPRISES LIÉES**

**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Placements de trésorerie**

Actions

Créances

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises liées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises liées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

**Autres engagements financiers significatifs**

**Résultats financiers**

Produits des immobilisations financières

Produits des actifs circulants

Autres produits financiers

Charges des dettes

Autres charges financières

**Cessions d'actifs immobilisés**

Plus-values réalisées

Moins-values réalisées

**ENTREPRISES ASSOCIÉES**

**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

**Garanties personnelles et réelles**

Constituées ou irrévocablement promises par l'entreprise pour sûreté de dettes ou d'engagements d'entreprises associées

Constituées ou irrévocablement promises par des entreprises associées pour sûreté de dettes ou d'engagements de l'entreprise

**Autres engagements financiers significatifs**

**AUTRES ENTREPRISES AVEC UN LIEN DE PARTICIPATION**

**Immobilisations financières**

Participations

Créances subordonnées

Autres créances

**Créances**

A plus d'un an

A un an au plus

**Dettes**

A plus d'un an

A un an au plus

Codes	Exercice	Exercice précédent
280/1		
280		
9271		
9281		
9291	<b>4.638.996</b>	<b>9.806.281</b>
9301		
9311	4.638.996	9.806.281
9321		
9331		
9341		
9351	<b>13.597.300</b>	<b>2.440.983</b>
9361	330.000	440.000
9371	13.267.300	2.000.983
9381		
9391		
9401		
9421		
9431		
9441		
9461	12.824	16.720
9471		
9481		
9491		
9253		
9263		
9273		
9283		
9293		
9303		
9313		
9353		
9363		
9373		
9383		
9393		
9403		
9252		
9262		
9272		
9282		
9292		
9302		
9312		
9352		
9362		
9372		

N°	BE 0847.220.467		C 6.15
----	-----------------	--	--------

**TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES EFFECTUÉES DANS DES CONDITIONS AUTRES QUE CELLES DU MARCHÉ**

Mention de telles transactions, si elles sont significatives, y compris le montant et indication de la nature des rapports avec la partie liée, ainsi que toute autre information sur les transactions qui serait nécessaire pour obtenir une meilleure compréhension de la position financière de la société

Exercice

N°	BE 0847.220.467	C 6.16
----	-----------------	--------

## RELATIONS FINANCIÈRES AVEC

### LES ADMINISTRATEURS ET GÉRANTS, LES PERSONNES PHYSIQUES OU MORALES QUI CONTRÔLENT DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT L'ENTREPRISE SANS ÊTRE LIÉES À CELLE-CI OU LES AUTRES ENTREPRISES CONTRÔLÉES DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT PAR CES PERSONNES

#### Créances sur les personnes précitées

Conditions principales des créances, taux d'intérêt, durée, montants éventuellement remboursés, annulés ou auxquels il a été renoncé

#### Garanties constituées en leur faveur

#### Autres engagements significatifs souscrits en leur faveur

#### Rémunérations directes et indirectes et pensions attribuées, à charge du compte de résultats, pour autant que cette mention ne porte pas à titre exclusif ou principal sur la situation d'une seule personne identifiable

Aux administrateurs et gérants

Aux anciens administrateurs et anciens gérants

Codes	Exercice
9500	
9501	
9502	
9503	18.907
9504	

### LE(S) COMMISSAIRE(S) ET LES PERSONNES AVEC LESQUELLES IL EST LIÉ (ILS SONT LIÉS)

#### Emoluments du (des) commissaire(s)

#### Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par le(s) commissaire(s)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

#### Emoluments pour prestations exceptionnelles ou missions particulières accomplies au sein de la société par des personnes avec lesquelles le ou les commissaire(s) est lié (sont liés)

Autres missions d'attestation

Missions de conseils fiscaux

Autres missions extérieures à la mission révisoriale

Codes	Exercice
9505	21.000
95061	
95062	
95063	
95081	
95082	
95083	

## Mentions en application de l'article 134 du Code des sociétés

N°	BE 0847.220.467		C 6.18.1
----	-----------------	--	----------

## DÉCLARATION RELATIVE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

Informations à compléter par les entreprises soumises aux dispositions du Code des sociétés relatives aux comptes consolidés

### Informations à compléter par l'entreprise si elle est filiale ou filiale commune

Nom, adresse complète du siège et, s'il s'agit d'une entreprise de droit belge, numéro d'entreprise de l'(des) entreprise(s) mère(s) et indication si cette (ces) entreprise(s) mère(s) établit (établissent) et publie(nt) des comptes consolidés dans lesquels ses comptes annuels sont intégrés par consolidation\*:

Orange Belgique SA  
Entreprise mère consolidante - Ensemble le plus grand  
BE 0456.810.810  
rue du Bourget 3  
1140 Evere  
BELGIQUE

---

\* Si les comptes de l'entreprise sont consolidés à plusieurs niveaux, les renseignements sont donnés d'une part, pour l'ensemble le plus grand et d'autre part, pour l'ensemble le plus petit d'entreprises dont la société fait partie en tant que filiale et pour lequel des comptes consolidés sont établis et publiés.

N°	BE 0847.220.467		C 6.19
----	-----------------	--	--------

## Règles d'évaluation

Les règles d'amortissements qui ont été fixées par le conseil d'administration sont les suivantes :

- 20 ans pour les investissements dans l'infrastructure passive, lors de sa mise en service ou de sa réception définitive, au plus tôt de ces deux événements ;
  - 5 ans pour les investissements en matériel actif (hardware) ;
  - 3 ans pour les investissements en matériel software.
- et ce, à compter du mois qui suit la date de mise en service.

Dans le cadre du développement du réseau en fibre optique et de son prolongement à travers d'autres services à valeur ajoutée, la mise en service facturée au client (set-up fee), élément du catalogue de produits et services correspondant économiquement à une participation de ce dernier à l'investissement de son déploiement, est reportée en compte de " produits à reporter " et reconnue en compte de résultats sous forme de chiffre d'affaires sur la durée de vie économique moyenne du contrat sous-jacent (minimum 5 ans).

Le chiffre d'affaires reprend la vente des produits et services inventoriés au catalogue de produits et services définis par le cahier de charges (CSCH2011\_006 IRISnet2) et complété par le conseil d'administration en application des principes de celui-ci. Les prix de ces produits et services sont déterminés ou déterminables au terme de la BAFO qui y a répondu ou à défaut par le conseil d'administration. En dehors de ces éléments, ce sont les règles comptables telles que édictées par l'arrêté royal du 30 janvier 2001 qui s'imposent.



N°	BE 0847.220.467		C 6.20
----	-----------------	--	--------

## Autres informations à communiquer dans l'annexe

### ANNEXE C 3.2 - PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le montant de la rubrique 163 de l'exercice précédent a été transféré à la rubrique 164/5.

### ANNEXE C 6.10 - PRODUITS D'EXPLOITATION

La ventilation des montants du chiffre d'affaires de l'exercice précédent ont été adaptés selon les nouvelles catégories.

### ANNEXE C 20 - DIVERS

Fibreworx : Le conseil d'administration rappelle l'existence d'une procédure intentée par la société Fiberworx à l'encontre d'IRISnet et d'Orange portant sur une contestation de la propriété de gaines en fibres optiques de la rue Jacques de Lalaing à Bruxelles. IRISnet est propriétaire de son réseau de fibre optique au terme d'un acte authentique passé devant notaire en 2013 et a immédiatement appelé les vendeurs du réseau à la cause. Le conseil d'administration est d'avis qu'il n'y a pas lieu de constituer de provision pour risques et charges dans cette affaire puisque IRISnet dispose pleinement de la jouissance de la fibre optique concernée au terme de son acte d'achat et que si la contestation de la propriété était avérée, IRISnet pourra se retourner contre le vendeur.

**RAPPORT DE GESTION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DES ASSOCIES  
DU 13 JUIN 2019  
RAPPORT SUR L'EXERCICE  
CLOTURE AU 31 DECEMBRE 2018**

Mesdames, Messieurs,

Nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de gestion sur l'activité de la s.c.r.l. IRISnet à l'occasion de l'exercice social clôturé au 31 décembre 2018 :

1. Faits marquants de l'exercice

Au cours de son sixième exercice, la s.c.r.l. IRISnet a poursuivi le déploiement de son programme de développement.

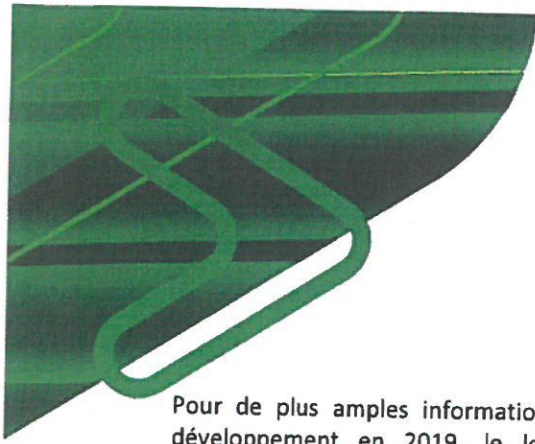
En plus des 60 nouvelles connexions qui ont été raccordées à son réseau en fibre optique (dont 30 dans le cadre du programme Fiber To The School), pour un total de 996 k€, l'entreprise a réalisé de nouveaux investissements dans son backbone à hauteur de 621 k€ (squelette de réseau).

En date du 24 mai 2016, le Conseil d'Administration a décidé de s'appuyer sur la convergence prévue au Cahier Spécial des Charges (CSCH2011\_006 IRISnet2), pour élargir son offre de services au « mobile » (voix et data). Ce choix s'inscrit dans l'exécution de son plan stratégique du 25 juin 2013.

Supporté par la Région de Bruxelles-Capitale, à l'intervention du CIRB, le projet VPRB (Vidéo Protection pour la Région Bruxelloise) a fait l'objet d'investissements pour un total de 258 k€ essentiellement financés par le client à travers une facturation de set up fees. Dès 2016, IRISnet SCRL a commencé à étudier pour le compte de la Région de Bruxelles-Capitale différentes options permettant de s'appuyer sur le projet VPRB pour développer un service de reconnaissance de plaques minéralogiques (ANPR – Automatic PlateNumber Recognition). Ce service dont le déploiement a débuté en 2017 poursuit un objectif de sécurité civile par l'identification automatique des véhicules et également de sécurité routière à travers le contrôle de vitesse y lié. Ce projet a fait l'objet d'investissements pour un total de 1.259 k€. Comme pour le projet VPRB, ces investissements ont été essentiellement financés par le client à travers une facturation de set up fees

Également supporté par la Région de Bruxelles-Capitale, à l'intervention du CIRB, le projet wifi.brussels, s'est poursuivi. Il s'agit d'un programme qui a pour objectif la réduction de la fracture numérique en déployant le wifi gratuit dans des lieux publics.

Pour faire face à ses multiples défis techniques et commerciaux, IRISnet a décidé de se doter d'un ERP (entreprise resource planning) afin de pouvoir suivre chacun de ses projets sur les plans commerciaux, organisationnels et financiers. L'implémentation a débuté en 2016 et est toujours en cours.



Pour de plus amples informations sur l'évolution de l'activité en 2018 et les perspectives de développement en 2019, le lecteur est invité à lire le rapport d'activité disponible sur [www.irisnet.brussels](http://www.irisnet.brussels).

## 2. Commentaires sur les comptes annuels

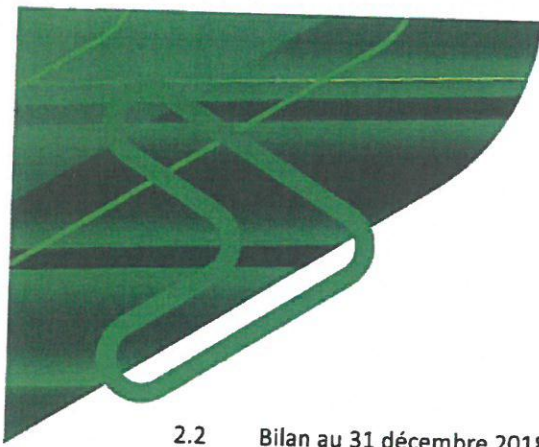
Les comptes sont établis en appliquant des règles d'évaluation reposant sur une hypothèse de continuité.

### 2.1 Résultats de l'exercice

(k€)	2017	2018	Diff	L'exercice se clôture avec un bénéfice de
Net Profit	1.199	2.409	1.210	2.409 k€. Le résultat progresse de 1.210
EBITDA	3.783	5.882	1.654	k€ par rapport à l'exercice précédent.

Avec un chiffre d'affaires de 36.327 k€, la progression de l'EBITDA, qui traduit la performance opérationnelle de l'entreprise, est de 1.654 k€ par rapport à 2017. Le chiffre d'affaires non récurrent et le résultat net sont impactés positivement par la vente importante de matériel et de maintenance.

Turnover	
Métier principal:	82,19%
Services régionaux dédiés :	
- Fiber to the school	2,25%
- Wifi.brussels	1,70%
- VPRB	10,32%
- ANPR	3,12%
Other	0,42%
Total	100%



## 2.2 Bilan au 31 décembre 2018

Le total du bilan s'élève à 49.678.321,64 €.

<b>Capex 2018 (k€)</b>		L'actif du bilan comprend les immobilisations pour un montant
Métier principal:	401	de 17.539 k€, soit un accroissement net de 1.796 k€.
Services régionaux dédiacés :		Les créances commerciales de 10.400 k€ sont essentiellement
- Fiber to the school	595	composées des factures aux clients pour un montant total de
- Wifi.brussels	0	9.499 k€ (valeur nette hors TVA de 7.850 k€). Ce montant est
- VPRB	258	relativement élevé par rapport au chiffre d'affaires de
- ANPR	1.259	36.327 k€. Ce chiffre est à considérer à la lumière du niveau
Other operational capex	1.311	important de facturation réalisé en novembre et en décembre
Non-operational capex	396	soit respectivement 3.133 k€ et 12.978 k€ hors TVA.
<b>Total</b>	<b>4.220</b>	

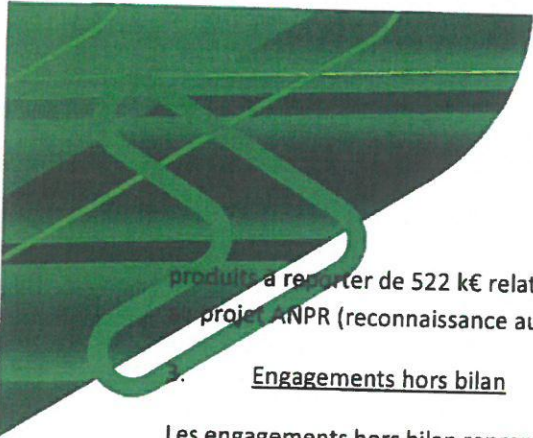
La croissance des valeurs disponibles s'explique notamment par l'encaissement de la vente importante de matériel et de maintenance qui a eu lieu en fin d'année. Le décaissement relatif à cette vente a eu lieu en 2019 (voir factures à recevoir ci-dessous).

Au passif, les dettes financières de 683,5 k€ reprennent d'une part, un leasing pour un montant de 353,5 k€ et d'autre part, une avance consentie par Orange pour un montant de 330 k€ portant intérêt au taux de 3%<sup>1</sup>. Les dettes commerciales de 17.573 k€ se partagent entre les dettes à l'égard des fournisseurs pour 4.436 k€, de notes de crédit à établir pour 211 k€ relatives principalement aux ristournes octroyées pour 2018 (voir infra sub 4) et des factures à recevoir pour 12.926 k€. Le montant des factures à recevoir, particulièrement élevé au 31 décembre 2018, se compose notamment des factures à recevoir relatives à l'achat important de matériel et de maintenance en fin d'année destiné à honorer une commande d'un client passée en fin d'année.

En ce qui concerne les engagements financiers, pour une lecture complète, le lecteur est renvoyé au point relatif aux engagements hors bilan.

Les comptes de régularisation de passif de 10.365 k€ reprennent essentiellement des produits à reporter relatifs aux setup fees pour un montant de 1.172 k€ sur les connexions en fibre optique, 2.960 k€ relatifs au projet FTTS, 1.430 k€ relatifs au projet VRPB, 2.666 k€ relatifs au projet ANPR et de

<sup>1</sup> Le Conseil d'Administration du 27 juin 2017 s'est fixé comme objectif de rembourser ce prêt dans son intégralité d'ici la fin du mandat.



produits à reporter de 522 k€ relatifs à l'overcapacity, 788 k€ relatifs au projet VPRB et 322 k€ relatifs au projet ANPR (reconnaissance automatique des plaques minéralogiques).

#### 3. Engagements hors bilan

Les engagements hors bilan reprennent pour 1.000 k€ une garantie octroyée par BNP Paribas Fortis au profit de la Région de Bruxelles Capitale s'inscrivant dans l'application de l'Arrêté du Gouvernement du 11 juillet 2013 relatif à l'exécution des chantiers de voirie.

Sur ces 1.000 k€, 50 k€ ont été liquidés par la banque au profit de la Région; ce qui au terme de ce même Arrêté correspond à un seul chantier. Les opérations réalisées par IRISnet portant sur plusieurs chantiers à la fois, le solde 950 k€ constitue la partie « revolving » de la garantie qu'en concertation avec Febelfin, la banque a bloqué au profit de la Région suivant son interprétation du décret. Pour ce faire, la ligne de crédit dont dispose la s.c.r.l. auprès de la banque a été réduite à due concurrence.

Malgré le caractère irréaliste de la survenance concomitante de 20 litiges pour lesquels la Région exercerait sa garantie pour 20 chantiers en cours, la banque s'appuie sur l'incertitude réglementaire relative à cette matière pour ne pas réduire le caractère revolving de cette garantie à un montant inférieur.

#### 4. Événements importants survenus depuis la clôture de l'exercice

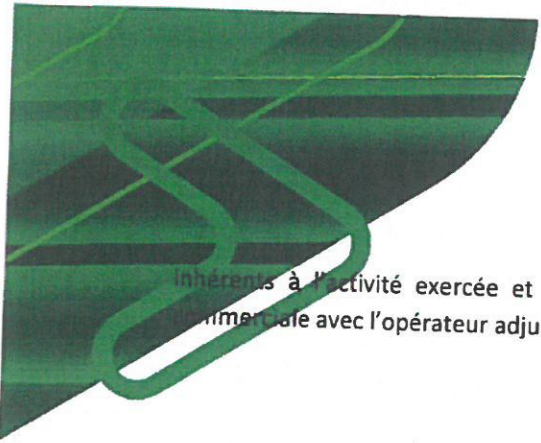
Comme le permet le Code des Sociétés et en particulier, les dispositions relatives aux sociétés coopératives, le 14 mai 2019, le Conseil d'Administration a décidé d'octroyer une ristourne aux clients de la SCRL au prorata du chiffre d'affaires récurrent pour un montant de 200 k€.

Aucun autre événement important susceptible d'avoir un impact matériel sur la situation financière de la société n'est survenu après la clôture de l'exercice. De même, aucune circonstance susceptible d'avoir une influence notable sur le développement de la société n'est à signaler.

#### 5. Principaux risques et incertitudes

Le Conseil d'Administration rappelle l'existence d'une procédure intentée par la société Fiberworx à l'encontre d'IRISnet et d'Orange portant sur une contestation de la propriété de gaines en fibres optiques de la rue Jacques de Lalaing à Bruxelles. IRISnet est propriétaire de son réseau de fibre optique au terme d'un acte authentique passé devant notaire en 2013 et a immédiatement appelé les vendeurs du réseau à la cause. Le Conseil d'Administration est d'avis qu'il n'y a pas lieu de constituer de provision pour risques et charges dans cette affaire puisque IRISnet dispose pleinement de la jouissance de la fibre optique concernée au terme de son acte d'achat et que si la contestation de la propriété était avérée, IRISnet pourra se retourner contre le vendeur.

En dehors de ce dernier point, le Conseil déclare avoir fourni un exposé fidèle de l'évolution des affaires, de la situation de la société et de ses résultats. Il déclare en outre que la société n'a pas identifié une quelconque émergence d'un risque majeur ou anormal autre que ceux cités au présent rapport de gestion, les seuls risques ou incertitudes auxquels la société est confrontée étant ceux



inhérents à l'activité exercée et en particulier, à la continuité de la relation opérationnelle et commerciale avec l'opérateur adjudicateur.


\*  
\* \*

Le Conseil d'Administration n'a pas eu à connaître, durant l'exercice se terminant le 31 décembre 2018, d'opération ou de décision pour laquelle un ou des administrateurs auraient eu, directement ou indirectement, un intérêt opposé de nature patrimoniale.

De même, le Conseil d'Administration souligne, afin de respecter les dispositions légales relatives au rapport de gestion, qu'aucune opération ou activité n'a été effectuée en matière de recherche et développement durant 2018, qu'il n'existe pas de succursale et qu'aucun instrument financier particulier ou risqué n'est utilisé.

En termes de risque de prix, les prix d'achat et de vente sont déterminés ou déterminables au terme du cahier des charges lié à la constitution de la société. En termes de risque de liquidité ou de trésorerie, sur base du budget établi par le conseil et du plan de trésorerie qui en découle, la société dispose des moyens nécessaires à la poursuite de son activité et à la rémunération de ses actionnaires.

Par ailleurs, nous attirons l'attention du lecteur sur le fait qu'un plan d'investissement a été validé par le Conseil d'Administration en 2018. Ce plan d'investissement qui a débuté en 2019 sera financé sur fonds propres.



Le Conseil d'Administration propose à l'Assemblée Générale d'approuver les comptes et de donner charge aux administrateurs et au commissaire. Il propose également d'affecter le résultat en distribuant un dividende de 200.000 €.

Soit une répartition comme suit :

Bénéfice de l'exercice à affecter	€	2.409.319,42
Bénéfice reporté de l'exercice précédent	€	863.411,02
Dotations à la réserve légale	€	0,00
Bénéfice reporté	€	3.072.730,44
Bénéfice à distribuer	€	200.000,00

Fait à Bruxelles, le 14 mai 2019.



Michaël TRABBIA,  
Administrateur



Laura VANHEE,  
Présidente du Conseil d'Administration

## RAPPORT DE REMUNERATION SUR L'EXERCICE CLOTURE AU 31 DECEMBRE 2018

Mesdames, Messieurs,

Conformément à l'article 100, §1er, 6°/3 du Code des Sociétés, nous avons l'honneur de vous présenter le rapport de rémunération relatif à l'exercice social clôturé au 31 décembre 2018. Ce rapport de rémunération donne un aperçu, sur une base individuelle, du montant des rémunérations accordés pendant l'exercice social faisant l'objet du rapport de gestion, aux administrateurs pour ce qui concerne leur mandat en tant que membre du conseil d'administration, par la société.

### Présence des administrateurs aux séances du Conseil d'Administration:

Administrateurs	6-Feb	6-Mar	17-Apr	8-May	5-Jun	3-Jul	4-Sep	9-Oct	13-Nov	4-Dec
<b>Katlijn Perneel</b>	P	P	P	P	P	P	P	R	P	P
<b>Tom Van de Voorde</b>	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
<b>Médric Delavaud</b>	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
<b>Maurice Bohet</b>	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
<b>Laura Vanhee</b>	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
<b>Michel Dogot</b>	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
<b>Hervé Feuillien</b>	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
<b>Paul-Marie Dessart</b>	P	P	P	P	P	P	P	P	P	P
<b>Michaël Trabbia</b>	R	R	R	P	R	R	P	R	P	P

*P : a participé (en personne ou par téléphone)*

*E : excusé*

*R : valablement représenté*



Détails des rémunérations des administrateurs pour l'année 2018 :

Administrateurs	Emoluments
Katlijn Perneel	2.897,40
Tom Van de Voorde	2.412,60
Médric Delavaud	3.019,80
Maurice Bohet	607,20
Laura Vanhee	3.930,60
Michel Dogot	3.019,80
Hervé Feuillien	3.019,80
Paul-Marie Dessart	-
Michaël Trabbia	-
<b>Total</b>	<b>18.907,20</b>

Aucun autre avantage ou rémunération n'a été accordé aux administrateurs durant l'exercice se clôturant au 31/12/2018.

Fait à Bruxelles, le 14 mai 2019.



Michaël TRABBIA,  
Administrateur



Laura VANHEE,  
Présidente du conseil d'administration

# IRISNET SCRL

---

## RAPPORT DU COMMISSAIRE À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DE LA SOCIÉTÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DÉCEMBRE 2018

### (COMPTES ANNUELS)

---

Dans le cadre du contrôle légal des comptes annuels de la société IRISNET SCRL (la « société »), nous vous présentons notre rapport du commissaire. Celui-ci inclut notre rapport sur les comptes annuels ainsi que les autres obligations légales et réglementaires. Le tout constitue un ensemble et est inséparable.

Nous avons été nommés en tant que commissaire par l'assemblée générale du 9 juin 2016, conformément à la proposition de l'organe de gestion. Notre mandat de commissaire vient à échéance à la date de l'assemblée générale délibérant sur les comptes annuels clôturés au 31 décembre 2018. Nous avons exercé le contrôle légal des comptes annuels de la société IRISNET SCRL durant 6 exercices consécutifs.

### RAPPORT SUR LES COMPTES ANNUELS

#### Opinion sans réserve

Nous avons procédé au contrôle légal des comptes annuels de la société, comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultats pour l'exercice clos à cette date et l'annexe, dont le total du bilan s'élève à € 49.678.322 et dont le compte de résultats se solde par un bénéfice de l'exercice de € 2.409.319.

À notre avis, ces comptes annuels donnent une image fidèle du patrimoine et de la situation financière de la société au 31 décembre 2018, ainsi que de ses résultats pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel comptable applicable en Belgique.

#### Fondement de l'opinion sans réserve

Nous avons effectué notre audit selon les Normes internationales d'audit (ISA) telles qu'applicables en Belgique. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport. Nous nous sommes conformés à toutes les exigences déontologiques qui s'appliquent à l'audit des comptes annuels en Belgique, en ce compris celles concernant l'indépendance.

Nous avons obtenu de l'organe de gestion et des préposés de la société, les explications et informations requises pour notre audit.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

#### AUDIT | TAX | CONSULTING

RSM InterAudit is a member of the RSM network and trades as RSM. RSM is the trading name used by the members of the RSM Network. Each member of the RSM network is an independent accounting and consulting firm which practices in its own right. The RSM network is not itself a separate legal entity in any jurisdiction.

RSM InterAudit Scrl<sup>(1)</sup> - réviseurs d'entreprises - Siège social : chaussée de Waterloo 1151 - B 1180 Bruxelles  
interaudit@rsmbelgium.be - TVA BE 0436 391 122 - RPM Bruxelles - <sup>(1)</sup> Société civile à forme commerciale

Member of RSM Toelen Cats Dupont Koevoets - Offices in Aalst, Antwerp, Brussels, Charleroi, Mons and Zaventem

### **Paragraphe relatif à d'autres points**

Dans le cadre de l'exercice de notre mission, nous avons eu recours à l'intervention de nos confrères afin d'obtenir l'assurance de l'exhaustivité et de la concordance des flux et des soldes financiers entre la société et son partenaire ORANGE BELGIUM SA.

### **Responsabilités de l'organe de gestion relatives à l'établissement des comptes annuels**

L'organe de gestion est responsable de l'établissement des comptes annuels donnant une image fidèle conformément au référentiel comptable applicable en Belgique, ainsi que du contrôle interne qu'il estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à l'organe de gestion d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de fournir, le cas échéant, des informations relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si l'organe de gestion a l'intention de mettre la société en liquidation ou de cesser ses activités ou s'il ne peut envisager une autre solution alternative réaliste.

### **Responsabilités du commissaire relatives à l'audit des comptes annuels**

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et d'émettre un rapport du commissaire contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra de toujours détecter toute anomalie significative existante. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou en cumulé, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Lors de l'exécution de notre contrôle, nous respectons le cadre légal, réglementaire et normatif qui s'applique à l'audit des comptes annuels en Belgique.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA et tout au long de celui-ci, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- ▶ nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et recueillons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- ▶ nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la société;
- ▶ nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par l'organe de gestion, de même que des informations les concernant fournies par ce dernier;

- ▶ nous concluons quant au caractère approprié de l'application par l'organe de gestion du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants recueillis, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport du commissaire sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants recueillis jusqu'à la date de notre rapport du commissaire. Cependant, des situations ou événements futurs pourraient conduire la société à cesser son exploitation;
- ▶ nous apprécions la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des comptes annuels et évaluons si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents d'une manière telle qu'ils en donnent une image fidèle.
- ▶ Nous communiquons à l'organe de gestion notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus, ainsi que les constatations importantes relevées lors de notre audit, y compris toute faiblesse significative dans le contrôle interne.

## **AUTRES OBLIGATIONS LÉGALES ET RÉGLEMENTAIRES**

### **Responsabilités de l'organe de gestion**

L'organe de gestion est responsable de la préparation et du contenu du rapport de gestion, des documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, du respect des dispositions légales et réglementaires applicables à la tenue de la comptabilité ainsi que du respect du Code des sociétés et des statuts de la société.

### **Responsabilités du commissaire**

Dans le cadre de notre mandat et conformément à la norme belge complémentaire aux normes internationales d'audit (ISA) applicables en Belgique, notre responsabilité est de vérifier, dans ses (leurs) aspects significatifs, le rapport de gestion, certains documents à déposer conformément aux dispositions légales et réglementaires, et le respect de certaines dispositions du Code des sociétés et des statuts, ainsi que de faire rapport sur ces éléments.

### **Aspects relatifs au rapport de gestion**

A l'issue des vérifications spécifiques sur le rapport de gestion, nous sommes d'avis que celui-ci concorde avec les comptes annuels pour le même exercice et a été établi conformément aux articles 95 et 96 du Code des sociétés.

Dans le cadre de notre audit des comptes annuels, nous devons également apprécier, en particulier sur la base de notre connaissance acquise lors de l'audit, si le rapport de gestion comporte une anomalie significative, à savoir une information incorrectement formulée ou autrement trompeuse. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'anomalie significative à vous communiquer.

### **Mention relative au bilan social**

Le bilan social, à déposer à la Banque nationale de Belgique conformément à l'article 100, § 1er, 6°/2 du Code des sociétés, traite, tant au niveau de la forme qu'au niveau du contenu, des mentions requises par ce Code, et ne comprend pas d'incohérences significatives par rapport aux informations dont nous disposons dans le cadre de notre mission.

**Mentions relatives à l'indépendance**

- ▶ Notre cabinet de révision n'a pas effectué de missions incompatibles avec le contrôle légal des comptes annuels et est resté indépendant vis-à-vis de la société au cours de notre mandat.

**Autres mentions**

- ▶ Sans préjudice d'aspects formels d'importance mineure, la comptabilité est tenue conformément aux dispositions légales et réglementaires applicables en Belgique.
- ▶ La répartition des résultats proposée à l'assemblée générale est conforme aux dispositions légales et statutaires.
- ▶ Nous n'avons pas à vous signaler d'opération conclue ou de décision prise en violation des statuts ou du Code des sociétés.

Zaventem, le 15 mai 2019



RSM INTERAUDIT SCRL  
COMMISSAIRE  
REPRÉSENTÉE PAR  
LUIS LAPERAL  
ASSOCIÉ

N°	BE 0847.220.467	C 10
----	-----------------	------

## BILAN SOCIAL

Numéros des commissions paritaires dont dépend l'entreprise:

---

### Etat des personnes occupées

Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel

	Codes	Total	1. Hommes	2. Femmes
<b>Au cours de l'exercice</b>				
<b>Nombre moyen de travailleurs</b>				
Temps plein	1001	25,4	18,3	7,1
Temps partiel	1002	1,3		1,3
Total en équivalents temps plein (ETP)	1003	26,5	18,3	8,2
<b>Nombre d'heures effectivement prestées</b>				
Temps plein	1011			
Temps partiel	1012			
Total	1013	43.619	31.871	11.748
<b>Frais de personnel</b>				
Temps plein	1021			
Temps partiel	1022			
Total	1023	2.457.485	1.836.999	620.486
<b>Montant des avantages accordés en sus du salaire</b>	1033	37.715	27.460	10.254

	Codes	P. Total	1P. Hommes	2P. Femmes
<b>Au cours de l'exercice précédent</b>				
Nombre moyen de travailleurs en ETP	1003	22,4	14,9	7,5
Nombre d'heures effectivement prestées	1013	37.438	26.511	10.927
Frais de personnel	1023	2.010.940	1.492.658	518.282
Montant des avantages accordés en sus du salaire	1033	32.373	22.692	9.681

**Travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui sont inscrits au registre général du personnel (suite)**

<b>A la date de clôture de l'exercice</b>	Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
<b>Nombre de travailleurs</b>	105	24	1	24,8
<b>Par type de contrat de travail</b>				
Contrat à durée indéterminée	110	24	1	24,8
Contrat à durée déterminée	111			
Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini	112			
Contrat de remplacement	113			
<b>Par sexe et niveau d'études</b>				
Hommes	120	16		16
de niveau primaire	1200	16		16
de niveau secondaire	1201			
de niveau supérieur non universitaire	1202			
de niveau universitaire	1203			
Femmes	121	8	1	8,8
de niveau primaire	1210	7	1	7,8
de niveau secondaire	1211	1		1
de niveau supérieur non universitaire	1212			
de niveau universitaire	1213			
<b>Par catégorie professionnelle</b>				
Personnel de direction	130			
Employés	134	24	1	24,8
Ouvriers	132			
Autres	133			

**Personnel intérimaire et personnes mises à la disposition de l'entreprise**

<b>Au cours de l'exercice</b>	Codes	1. Personnel intérimaire	2. Personnes mises à la disposition de l'entreprise
Nombre moyen de personnes occupées	150		
Nombre d'heures effectivement prestées	151		
Frais pour l'entreprise	152		

Tableau des mouvements du personnel au cours de l'exercice

**Entrées**

**Nombre de travailleurs pour lesquels l'entreprise a introduit une déclaration DIMONA ou qui ont été inscrits au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
205	12	1	12,8
210	9	1	9,8
211	3		3
212			
213			

**Sorties**

**Nombre de travailleurs dont la date de fin de contrat a été inscrite dans une déclaration DIMONA ou au registre général du personnel au cours de l'exercice**

**Par type de contrat de travail**

Contrat à durée indéterminée

Contrat à durée déterminée

Contrat pour l'exécution d'un travail nettement défini

Contrat de remplacement

**Par motif de fin de contrat**

Pension

Chômage avec complément d'entreprise

Licenciement

Autre motif

Dont: le nombre de personnes qui continuent, au moins à mi-temps, à prester des services au profit de l'entreprise comme indépendants

Codes	1. Temps plein	2. Temps partiel	3. Total en équivalents temps plein
305	11		11
310	8		8
311	3		3
312			
313			
340			
341			
342			
343	11		11
350			



### Renseignements sur les formations pour les travailleurs au cours de l'exercice

	Codes	Hommes	Codes	Femmes
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère formel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5801	1	5811	1
Nombre d'heures de formation suivies	5802	8	5812	16
Coût net pour l'entreprise	5803	179	5813	1.950
dont coût brut directement lié aux formations	58031	179	58131	1.950
dont cotisations payées et versements à des fonds collectifs	58032		58132	
dont subventions et autres avantages financiers reçus (à déduire)	58033		58133	
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle continue à caractère moins formel ou informel à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5821	18	5831	8
Nombre d'heures de formation suivies	5822	117	5832	36
Coût net pour l'entreprise	5823	15.986	5833	641
<b>Initiatives en matière de formation professionnelle initiale à charge de l'employeur</b>				
Nombre de travailleurs concernés	5841		5851	
Nombre d'heures de formation suivies	5842		5852	
Coût net pour l'entreprise	5843		5853	